

D. 2022/510 (N)

NOTE EXPLICATIVEDE SYNTHESE

OBJET : Signature avec le ministère de l'Europe et des affaires étrangères (MEAE) d'une convention pour le financement d'un réseau de surveillance entomologique du programme *Wolbachia Nouméa*

P.J. : - 1 projet de délibération
- 1 projet de convention et son annexe

S'inscrivant dans une démarche de ville plus sûre, Nouméa a mis en place des dispositifs novateurs et durables pour préserver la sécurité sanitaire, notamment avec le programme *Wolbachia Nouméa*.

Pour mémoire, la technologie novatrice du *Wolbachia*, visant à infecter l'*Aedes aegypti* d'une bactérie présente en milieu naturel qui bloque la transmission des arbovirus, a été utilisée pour la mise en œuvre du programme d'éradication de la dengue à Nouméa.

Le dispositif du *World Mosquito Program* (WMP) permettant les lâchers de moustiques *Aedes aegypti* porteurs de *Wolbachia* s'est achevé en décembre 2021.

Une nouvelle phase doit s'ouvrir pour la surveillance de la proportion de cette population de moustiques. Cet indicateur permettra d'apprécier la persistance du dispositif à Nouméa. Par ailleurs, les résultats couplés à l'évolution du nombre de cas de dengue permettront d'évaluer l'efficacité de la méthode, qui pourrait s'étendre plus largement dans le Pacifique. Les résultats de cette surveillance seront capitalisés dans l'analyse globale du dispositif du WMP réalisée avec les autres partenaires que sont l'Institut Pasteur de Nouvelle-Calédonie (IPNC) et le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie.

Afin de financer l'achat de pièges, les prélèvements et les analyses des moustiques, la Ville a répondu à un appel à projets lancé par le Fonds de coopération économique, sociale et culturelle pour le Pacifique dit Fonds Pacifique (FP). Il s'agit d'un instrument de coopération régionale de la France dans le Pacifique, abondé par des crédits du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE). Il contribue, au travers d'actions de coopération entre les Etats indépendants du Pacifique, la Nouvelle-Calédonie, la Polynésie française et les îles Wallis-et-Futuna, à l'insertion régionale des collectivités françaises.

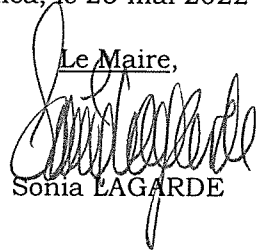
Le comité directeur du Fonds Pacifique a convenu d'attribuer à la Ville une subvention de 954 654 francs CFP pour la mise en œuvre de ce réseau de surveillance entomologique, selon le plan de financement suivant (en francs CFP) :

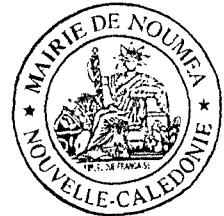
OPERATION	TOTAL ESTIME	PART FONDS PACIFIQUE - MEAE	%	PART INSTITUT PASTEUR NOUVELLE- CALEDONIE	%	PART COMMUNE	%
Réseau de surveillance entomologique <i>Wolbachia Nouméa</i>	2 081 742	954 654	45,86	731 742	35,15	395 346	18,99

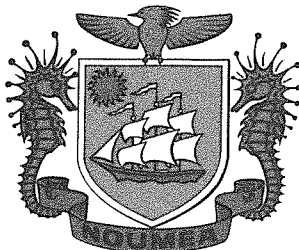
Il est donc proposé au conseil municipal d'habiliter le maire ou son représentant à signer avec le ministère de l'Europe et des affaires étrangères (MEAE) une convention pour l'attribution à la ville de Nouméa d'une subvention d'un montant de 954 654 francs CFP pour le financement d'un réseau de surveillance entomologique du programme *Wolbachia Nouméa*.

Tel est l'objet du projet de délibération ci-joint que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.

Nouméa, le 25 mai 2022

Le Maire,

Sonia LAGARDE





VILLE DE NOUMEA

D. 2022/540
N

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-deux, le mardi 14 juin à dix-huit heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Sonia LAGARDE, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

	Mme	Sonia LAGARDE	Mme	Anne-Christine CHIMENTI
	M.	Jean-Pierre DELRIEU	Mme	Kimberley BARONI
	Mme	Chantal BOUYE	M.	Christophe DELIERE
	M.	Patrick GUILLON	Mme	Laurène CASSAGNE
	Mme	Fabienne CHARDIGNY	M.	Michel DESMEUZES
	M.	Warren NAXUE	Mme	Christine BELLET
	Mme	Pascale SERVENT	M.	Jean-Marie FIRMIN-GUION
DATE DE CONVOCATION	Mme	Isabelle LAFLEUR	Mme	Liliane CONDOUMY
08.06.2022	M.	Nicolas BRIGNONE	Mme	Muriel GERMAIN
	M.	Philippe BLAISE	Mme	Christiane SARIDJAN
	Mme	Naïa WATEOU	Mme	Magali MANUOHALALO
DATE D'AFFICHAGE	Mme	Valérie LAROQUE	M.	Jérémie KATIDJO-MONNIER
08.06.2022	M.	Christophe DELESSERT	Mme	Laurie HUMUNI
	Mme	Charlotte THAIAWE	Mme	Veylma FALAE
	M.	Alexandre MACHFUL	M.	Emmanuel BERART
	M.	Bruno CAPY	M.	Eric MELTESALE
	Mme	Tuilogona O'CONNOR	Mme	Davina FAUA
	M.	Marc LE LEIZOUR	M.	Bernard LAVANDIER

formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSES :

Nombre de		M.	Tristan DERYCKE	Mme	Stéphanie PAIMAN
conseillers en exercice	: 53	Mme	Diane BUI-DUYET	M.	Claude CHARLOT
		Mme	Françoise SUVE	M.	Makaokio FIHIPALAI
Nombre de présents	: 36	M.	Marc ZEISEL	M.	Patrick SAKOUMORI
Nombre de votants	: 52	M.	Michel FONGUE	M.	Daniel HINSCHBERGER
(16 procurations)		Mme	Janine BAJON	M.	Joseph BOANEMOA
		Mme	Vaimoé ALBANESE	Mme	Christine LE SAINT
		Mme	Cindy PRALONG	Mme	Jeanne POELLABAUER
		M.	Luc BRUN		

Madame Kimberley BARONI a été élue secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2022/ 540
autorisant la signature avec le ministère de l'Europe et des affaires étrangères (MEAE) d'une
convention pour le financement d'un réseau de surveillance entomologique
du programme *Wolbachia Nouméa*

Le conseil municipal de la ville de Nouméa, réuni en séance publique, le 14 ~~DM~~ 2022

Calédonie,
VU la loi organique n° 99-209 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-

VU la loi n° 99-210 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie,

VU le code des communes de la Nouvelle-Calédonie,

VU la délibération du conseil municipal de la ville de Nouméa n° 2022/128 du 23 février 2022 relative au budget principal primitif 2022 de la Ville,

VU la délibération du conseil municipal de la ville de Nouméa n° 2018/684 autorisant la signature d'une convention avec le Haut-commissariat de la République relative à l'attribution d'une subvention dans le cadre du Fonds de coopération économique, social et culturel pour le Pacifique sud au titre de l'année 2018,

VU la demande de subvention de la ville de Nouméa du 31 août 2021,

VU l'accord du comité directeur du Fonds Pacifique du 24 novembre 2021,

VU la note explicative de synthèse n° 2022/58 du 25 mai 2022,

La commission de l'administration générale et de la prévention et sécurité entendue en séance du 31 mai 2022,

Après en avoir délibéré,

D E C I D E :

ARTICLE 1^{er} /

Le maire ou son représentant est habilité à signer avec le ministère de l'Europe et des affaires étrangères (MEAE) une convention financière pour l'attribution à la ville de Nouméa d'une aide d'un montant de neuf cent cinquante-quatre mille six cent cinquante-quatre (954 654) francs CFP pour le financement d'un réseau de surveillance entomologique du programme *Wolbachia Nouméa*.

ARTICLE 2 /

Le délai de recours devant le tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie contre le présent acte est de deux mois à compter de sa notification.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique «Télérecours citoyens» accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

ARTICLE 3 /

Le maire est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée, transmise au commissaire délégué de la République pour la province Sud et notifiée au Haut-commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie.

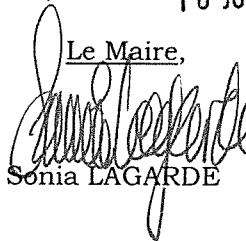
DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE 14 JUIN 2022

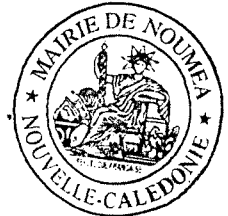
POUR EXTRAIT CONFORME

NOUMEA, LE 16 JUIN 2022

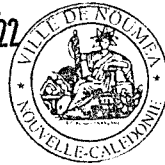
DESTINATAIRES :

SUBD. ADMINIS. SUD	- 1
D.F. (dont T.P.S.)	- 2
D.R.S.	- 1
SGL (F.T.)	- 1
HAUT-COMMISSARIAT	- 1

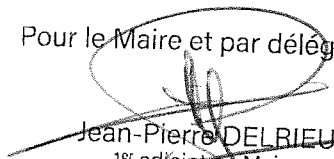
Le Maire,

 Sonia LAGARDE



Le Maire certifie que par le présent acte
 ayant été transmis le 17 JUIN 2022
 au Commissaire Délégué
 et notifié le 28 JUIN 2022
~~et / ou publié le~~
 est exécutoire de plein droit



Pour le Maire et par délégation,


 Jean-Pierre DELBIEU
 1^{er} adjoint du Maire
 chargé de la coordination municipale,
 des ressources humaines, de l'action éducative,
 de l'insertion et de la prévention de la délinquance

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Convention MEAE programme Wolbachia

Date de transmission de l'acte : 17/06/2022

Date de réception de l'accusé de
réception : 17/06/2022

Numéro de l'acte : 2022-540 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 988-200012508-20220614-2022-540-DE

Date de décision : 14/06/2022

Acte transmis par : Céline NAVEAU ID

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 8. Domaines de competences par themes
8.8. Environnement
8.8.1. Santé